

Décision

Générale

colonial

Décision n° 225 Personnel autochtone

n° 225

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 février 1947

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro

28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Bacha Mohamed est engagé en qualité de chauffeur auxiliaire (2° classe. 10° échelon), à salaire journalier. L'intéressé est affecté au service d'hygiène de la Côte française des Somalis.